

QUE FAIRE QUAND ...

« Je me sens exclu du processus de décision ? »

« Comment réagir face à cette situation et quelles sont les démarches à mettre en œuvre ? »

LA RÉPONSE DE

Myriam Bourvattier,
consultante en management
pour le cabinet Pilotis

« Avant d'agir, il faut prendre le temps de faire le point. Repérez les faits qui vous démontrent que votre avis n'est pas pris en compte, les situations que vous avez vécues et qui confortent votre opinion. Puis, analysez votre ressenti, quel écho cet état de fait a sur vous ? Ensuite, vous devez envisager les propositions que vous pouvez faire pour inverser cette tendance. Donnez-vous, par exemple, des objectifs pour la prochaine réunion de service. Surtout, n'attendez pas d'être gagné par la lassitude ou l'énervement.

En fonction de l'organisation de votre service et du calendrier des réunions, n'hésitez pas à demander une entrevue avec votre supérieur hiérarchique afin de solliciter son point de vue. Mieux vaut éviter de lui donner par avance l'objet de l'entretien et préparez votre intervention. Décrivez-lui les faits pertinents qui justifient votre sentiment, confiez ensuite votre ressenti sans donner d'opinion et faire de jugement de valeur sur vos collègues. Utilisez des formulations du type : « J'ai l'impression que je n'arrive pas à me positionner », etc. Enfin, proposez plusieurs suggestions d'action, afin d'améliorer votre situation et cherchez à mettre en place une stratégie en concertation avec votre responsable. »